



Fiches d'informations communales sur la biodiversité en Poitou-Charentes



Châtelleraut

Département : Vienne

EPCI : CA du Pays Châtelleraudais

Population : 31537 habitants pour 52 km² soit 608 habitants par km² (moyenne régionale : 69 hab/km²)

Altitude minimale : 44 m

Altitude maximale : 134 m



Sources : INSEE recensement général de la population 2012, IGN© BD Carto© 2002,IGN© BD Alti©250 2008

Préambule

“ Mieux protéger nécessite de mieux connaître et de faire partager ”

C'est dans cet esprit que cet outil de description du patrimoine naturel communal a été créé. Il n'a pas de caractère exhaustif, mais ambitionne simplement de porter à connaissance les données disponibles à l'échelle régionale sur votre commune.

Les informations proposées dans ces fiches d'informations communales de la biodiversité sont issues des données mises à disposition dans le cadre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel en Poitou-Charentes (RPAPN) animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE). Ce réseau rassemble les partenaires régionaux oeuvrant à la valorisation collective des connaissances sur la biodiversité. Au 30 mai 2016, il comprend 48 signataires.

AVERTISSEMENT : Pour qualifier la biodiversité d'un territoire, le nombre d'espèces dans un espace donné est souvent utilisé. Cet indicateur permet de fournir une information rapide mais il n'est en aucun cas suffisant. Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des composantes de la biodiversité, variabilité induite par les conditions écologiques locales et par la pression d'observation (nombre, fréquence et qualité).

Votre secteur géographique

Certaines espèces sensibles sont présentes dans la région Poitou-Charentes. Afin de protéger les espèces sensibles au dérangement ou fragiles, ces dernières ne figurent pas dans la liste des espèces à la commune. Seules des données à la maille sont dans ce cas disponibles. Ces données vous sont donc notifiées par secteur géographique.

Le "secteur géographique" défini pour Châtelleraut

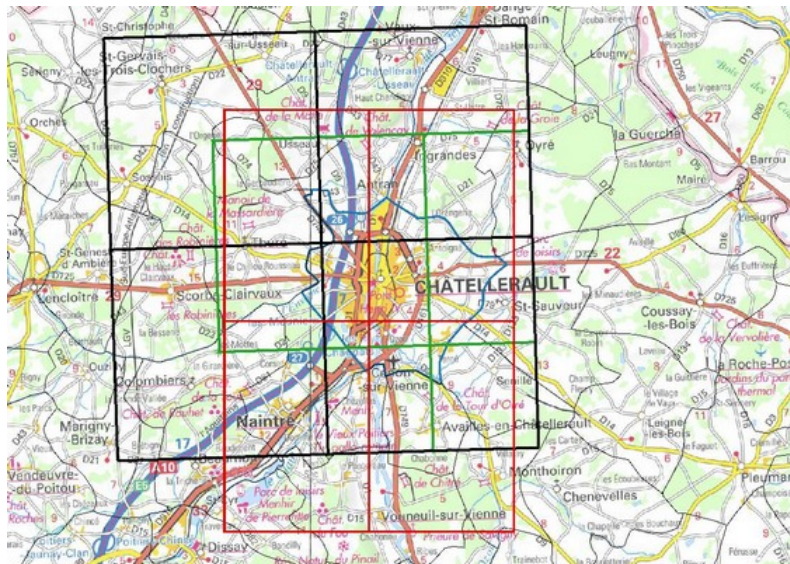
Les données issues des inventaires naturalistes, qui concernent la faune, la flore et les habitats naturels, peuvent être transmises selon diverses échelles de maille d'inventaire. L'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal.

Remarque importante pour la lecture des informations restituées à la maille : une même maille peut couvrir un secteur plus large que la commune et donc chevaucher d'autres communes ; par conséquent, une espèce peut être présente sur une maille sans pour autant être présente sur la commune.

Pour les communes limitrophes au Poitou-Charentes, les informations ne concernent que le territoire Picto-Charentais.

Votre commune est concernée par les mailles d'inventaire suivantes :

Echelle de la maille d'inventaire	Code de la maille concernée
Maille 5(N/S)/5(E/O) dont les contours sont représentés dans la figure ci-dessous en vert	E0510N6630 E0510N6635 E0510N6640 E0515N6630 E0515N6635 E0515N6640 E0505N6635 E0505N6640
Maille 10(N/S)/7(E/O) dont les contours sont représentés dans la figure ci-dessous en rouge	1825O-SE (Thuré) 1826O-NE (Naintré) 1825E-SW (Ingrandes) 1826E-NW (Availles-en-Chatelleraut)
Maille 10(N/S)/10(E/O) dont les contours sont représentés dans la figure ci-dessous en noir	E051N663 E051N664 E050N663 E050N664

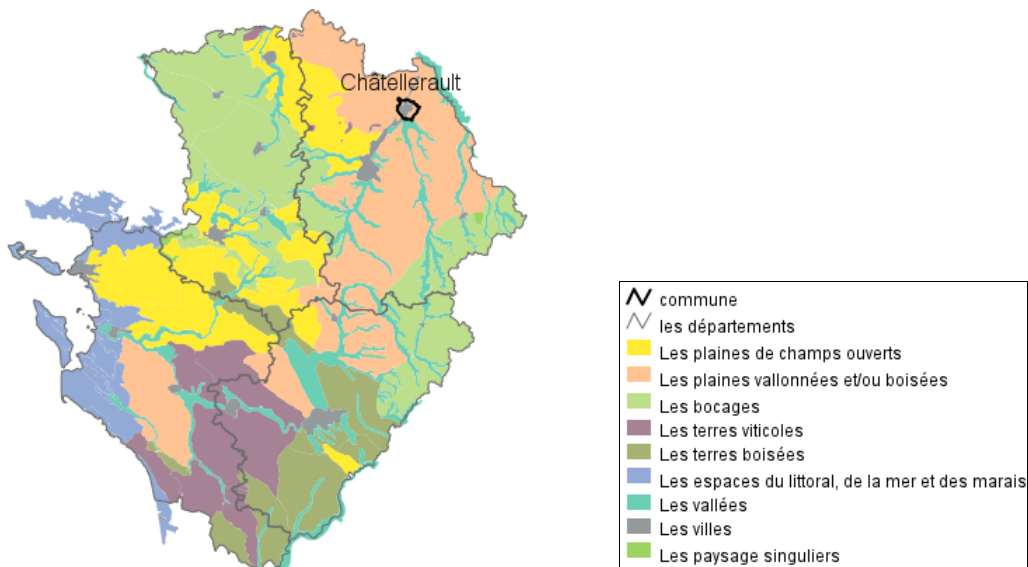


Diversité paysagère et occupation du sol

Le paysage désigne une partie de territoire, telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de plusieurs facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*Convention Européenne du Paysage dite de Florence, 20 octobre 2000*).

L'approche paysagère permet de révéler un territoire dans toutes ses composantes, dont la biodiversité. Cette approche est à la fois un outil de connaissances et de médiation : elle permet de mieux comprendre la biodiversité.

Les paysages de Poitou-Charentes



Source : CREN 1999

Afin d'appréhender globalement les milieux présents sur votre commune, des **informations descriptives des paysages et de l'occupation du sol de votre territoire** vous sont fournies.

À Châtelleraut, les **paysages** sont formés par :

- Les plaines vallonnées et/ou boisées
- Les villes
- Les vallées

La commune de Châtelleraut s'inscrit ainsi dans 3 **entité(s) paysagère(s)** :

- [La Région du Tuffeau](#)
- [Poitiers - Châtelleraut](#)
- [Les Vallées de la Vienne et de ses affluents](#)

Source : CREN 1999

Éléments d'analyse sur l'occupation du sol

Les paysages sont aujourd'hui fragmentés, notamment par les ouvrages hydrauliques ou les **infrastructures de transport**. Ces dernières rendent généralement plus difficiles le déplacement des espèces animales et végétales à travers les différents espaces naturels. Pourtant, certains axes peuvent parfois constituer des voies de dissémination privilégiées pour quelques espèces, et leurs accotements ou berges peuvent dans certains cas constituer des zones refuges pour la biodiversité.

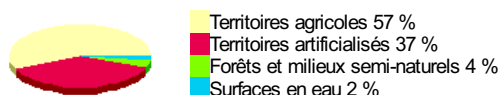
L'occupation du sol de la commune présente les éléments suivants :

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Les cultures réalisées sur la commune sont :

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

La répartition des **différents usages du sol** de votre commune se fait dans les proportions suivantes :



Source : IFEN Corine Land Cover 2006

Les différents types de sols ⁽³⁾ de votre commune sont les suivants :

Classe	Type de sol	Répartition
Collines calcaires	Champagnes ou aubues	20%
Plateaux du Seuil du Poitou	Bornais	1%
Collines et dépressions sableuses des bordures du Bassin Parisien	Tuffeau jaune	5%
	Sables verts	7%

Classe	Valeur-sol	Partition
Vallées et terrasses alluviales	Vallées sableuses Vallées calcaires	6%
	Terrasses alluviales	24%
Autres	agglomération	30%

Sources : ⁽³⁾ Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes, Programme IGCS (Inventaire, Gestion, Conservation des Sols), 2007

Pour aller plus loin

- [Inventaire des paysages de Poitou-Charentes](#)
- [Guide des habitats naturels \(Poitou-Charentes Nature\)](#)
- [Carte des pédopaysages en Poitou-Charentes, sur le site du SIGORE](#)

Éléments constitutifs du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Le SRCE est un document cadre co-élaboré par la Région et les services de l'Etat, déclinant la Trame Verte et Bleue à l'échelle régionale. Ce document vise à maintenir et restaurer les continuités écologiques à l'échelle d'une région. Son contenu réglementaire est fixé par l'article L.371-3 du Code de l'Environnement. Il doit identifier :

- les composantes de la Trame Verte et Bleue régionale (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, obstacles au fonctionnement écologique du territoire), sous la forme d'un atlas cartographique au 1/100 000ème,
- les enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques régionales.

Pour répondre à ces enjeux, un plan d'action stratégique et des outils adaptés sont proposés afin de concourir à une meilleure prise en compte des continuités écologiques, dans le but de les préserver, voire de les restaurer.

Le SRCE de la région Poitou-Charentes a été adopté par arrêté préfectoral le 3 novembre 2015. Les composantes de la biodiversité y sont représentées au sein de l'atlas cartographique de la manière suivante :

- **Réservoirs de biodiversité** : grands ensembles dont les limites devront faire l'objet d'une redéfinition lors de la déclinaison locale. Faute d'éléments de diagnostics disponibles à une échelle régionale, les réservoirs de biodiversité sont tous considérés comme « à préserver » dans leur représentation à l'échelle 1/100 000ème. Toutefois, une expertise locale pourrait permettre de préciser si certains réservoirs de biodiversité doivent, au-delà de leur conservation, faire l'objet d'une remise en état.
- **Corridors écologiques** :
 - *corridors cliffus* : ensembles délimités selon des occupations des sols favorables aux déplacements et à la survie des espèces des bocages, forêts et landes, et des milieux humides. Ces espaces sont à délimiter lors de la déclinaison locale ;
 - *corridors en pas japonais* : petits ensembles délimités suite à des inventaires exhaustifs ;
 - *corridors linéaires* : axes favorables aux déplacements et à la survie des espèces basés sur les éléments structurants du paysage, à déterminer à l'échelle locale en adaptant le degré de précision aux projets envisagés par la collectivité.
- **Éléments fragmentants** :
 - *zones urbanisées* : secteurs bâtis d'une surface significative au 100 000ème, à délimiter lors de la déclinaison locale notamment dans le cas de communes rurales ayant un bâti dispersé ;
 - *infrastructures linéaires de transports* : linéaires des principales infrastructures de transport régionales (autoroutes, routes, lignes ferroviaires...), à compléter lors de la déclinaison locale ;
 - *obstacles à l'écoulement sur les cours d'eau* : éléments ponctuels issus du Référentiel Obstacles à l'Écoulement (ROE) de l'ONEMA, à étudier à l'échelle locale afin de qualifier la nature de chaque obstacle
 - *secteurs à enjeux et points de conflits potentiels* : à étudier à l'échelle locale pour confirmer ou infirmer les enjeux/conflits.

Précautions et limites :

Les composantes de la Trame Verte et Bleue ne peuvent pas être utilisées telles quelles pour les travaux des documents d'urbanisme. La déclinaison locale du SRCE sur votre commune devra nécessairement s'appuyer sur des analyses réalisées à l'échelle de votre territoire. Elles pourront être complétées d'inventaires d'espèces ou d'habitats, en associant les acteurs du territoire à la définition précise des continuités écologiques locales, ainsi que de leurs fonctionnalités (au regard des éléments fragmentants potentiels).

Sur la cartographie interactive ci-dessous, l'affichage des données a été bloqué au seuil du 1/100 000ème, échelle d'élaboration et de validité du SRCE

Les composantes de la trame verte et bleue régionale identifiées par le SRCE sont les suivantes :

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Pour aller plus loin

- [Site Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes](#)
- [Le SRCE sur le site Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes](#)
- [Centre national de ressources pour la mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue \(TVB\)](#)

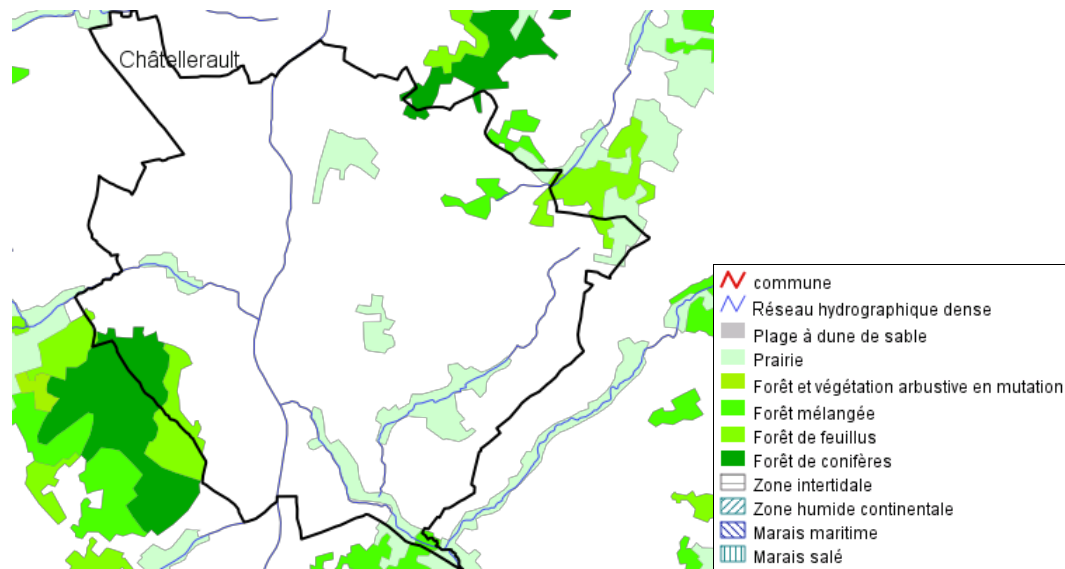
Milieux naturels : les éléments constitutifs de la trame verte et bleue sur la commune

La présence de milieux naturels et semi-naturels riches et diversifiés permet d'offrir des conditions favorables à l'accueil de nombreuses espèces pour l'accomplissement de leur cycle vital (reproduction, alimentation, déplacement, refuge). Forêts, landes, prairies et pelouses, cours d'eau et zones humides, dunes et plages... constituent ainsi des coeurs de biodiversité et/ou de véritables corridors biologiques. Ces milieux de vie sont le support de la Trame verte et de la Trame bleue.

Pour vous aider à saisir la complexité de l'environnement communal et à acquérir de nouvelles connaissances, vous trouverez ici des informations sur les principaux milieux présents en Poitou-Charentes et une cartographie des habitats naturels identifiés sur votre territoire.

Éléments constitutifs de la future trame verte

Les milieux naturels et semi-naturels de la commune sont :



Parmi ces milieux, certains présentent des caractéristiques propres à notre région :

Les forêts

Couvrant environ 15 % du territoire régional (contre 29,2 % au niveau national), la forêt de Poitou-Charentes se caractérise par :

- **une large présence des feuillus** (86 %), essentiellement les chênes (pédonculé, sessile, pubescent et vert) et le châtaignier. Les forêts de résineux, introduits depuis parfois plusieurs siècles, sont en général implantées sur les sols les plus pauvres (pins maritimes sur le littoral et sur des terrains détritiques du nord-est et sud-ouest de la région). La populiculture est présente depuis plusieurs décennies dans les vallées (Dive, Boutonne,...) ou certains secteurs de marais (Marais poitevin).
- **un caractère « récent » du couvert forestier** : pour répondre aux besoins d'une population rurale importante, la forêt picto-charentaise a été intensément défrichée et sur-exploitée jusqu'à la révolution industrielle. Environ la moitié des forêts actuelles de la région n'existait pas il y a 200 ans.
- **93 % de la forêt régionale est privée avec un morcellement foncier** très important, potentiel obstacle à une mise en valeur rationnelle.

Les forêts de Poitou-Charentes contribuent à assurer des fonctions de production (bois d'œuvre mais aussi bois énergie), de protection (espèces, qualité des eaux) et sociales (accueil du public). Les forêts les plus anciennes ou implantées dans des conditions écologiques particulières (pentes, bords de cours d'eau,...) abritent en général la biodiversité la plus forte.

La commune de Châtelleraut présente un taux de boisement de 4 %.

Source : IFEN-BD CORINE Land Cover© 2006, toutes couches « Forêt », hors espace vert artificialisé non agricole

Elle se situe au sein de la **syloécocorégion** : Loudunais et Saumurois, Brenne et Brandes.

Source : IFN 2009

Pour aller plus loin

- [Site de l'Office National des Forêts \(O.N.F.\)](#)
- [Site du Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes \(C.R.P.F.\)](#)
- [Site de l'Inventaire Forestier National \(IFN\), renseignements sur les syloécocorégions](#)

Les haies

A la fois habitats et corridors biologiques, les haies jouent de nombreux rôles dans le fonctionnement écologique, l'aménagement et le développement de nos territoires.

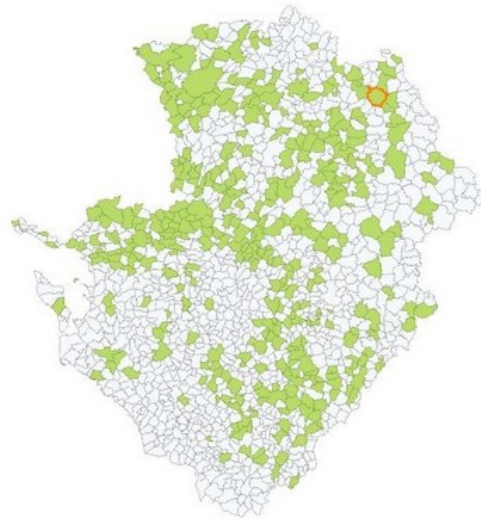
Elles participent à la création de paysages divers et variés, contribuent à une meilleure qualité des eaux, permettent son infiltration et protègent ainsi contre l'érosion des sols, constituent des zones de refuge pour la biodiversité, sont sources de production (bois de chauffage, fruits...), ont un rôle de régulation climatique et de nombreux intérêts agronomiques (brise vent, protection du bétail...).

Avec la modification des pratiques agricoles (intensification et simplification des cultures, utilisation massive d'herbicides, mécanisation) et les remembrements ou restructurations foncières, ce sont plusieurs milliers de kilomètres de haies et d'arbres isolés qui ont disparu progressivement. On estime que ce sont plus de 35 000 km de

haies qui ont été supprimées depuis les années 1960, soit 36 % de perte en moyenne sur le Poitou-Charentes (Source : IAAT 2008).

Plantations d'arbres, de haies ou de bosquets dans le cadre de programmes d'actions

En Poitou-Charentes, des collectivités, associations et Fédérations Départementales de Chasseurs plantent chaque année de nombreux arbres et bosquets et un important linéaire de haies. Ces actions sont réalisées dans le cadre de divers programmes comme la Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie (SRAH) porté par la Région ou le projet de plantations de haies avec les écoles « Coop'Haies » porté par l'Union Régionale Poitou-Charentes de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) pour ne citer que quelques exemples.



Plantations réalisées dans le cadre de la SRAH ou de programmes d'actions portés par l'OCCE ou les fédérations départementales de chasse de Poitou-Charentes

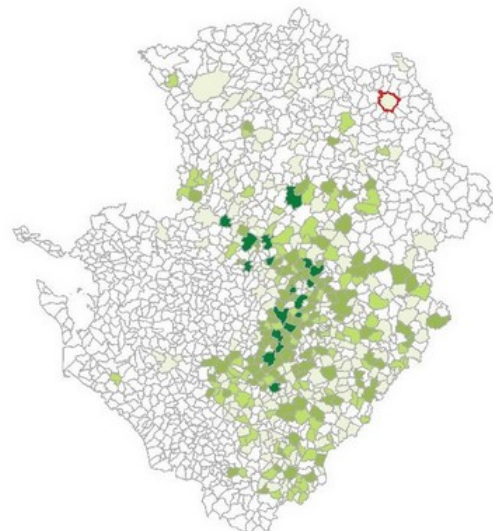
Source : Fédération Régionale des Chasseurs Poitou-Charentes, Fédération Départementale des Chasseurs 86, Fédération Départementale des Chasseurs 79, OCCE-projet Haie'col, Région Poitou-Charentes

Votre commune est concernée par des plantations : réalisées dans le cadre de la Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie (SRAH)
N.B. : D'autres plantations ont pu être réalisées dans le cadre d'autres programmes de plantations tels que celui du département de la Vienne.

Plantations de haies réalisées par Prom'Haies

Depuis plusieurs années, Prom'Haies accompagne des communes sur le territoire du Poitou-Charentes souhaitant planter des haies sur leur espace communal. Prom'Haies apporte son appui et son expertise dans l'élaboration du projet et sa mise en œuvre technique. Ces plantations sont faites en partenariat avec les propriétaires qu'ils soient privés ou publics.

Linéaires de haies plantées avec Prom'Haies en Poitou-Charentes



moins de 0.5 km
entre 0.5 et 1 km
entre 1 et 5 km
plus de 5 km

Sur votre commune, 0,383 km de haies ont été plantés avec Prom'Haies.

Source : Prom'Haies, 2013 (en Vienne, Deux-Sèvres et Charente-Maritime) et 2015 (en Charente)

Pour aller plus loin

- [Site Pôle Bocage et Faune Sauvage de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage \(ONCFS\)](#)
- [Site de Prom'Haies](#)
- [Exemple de fiche de présentation du programme de plantation de haies réalisé sur la commune de Rouillé](#)
- [Etude sur l'évolution du linéaire de haies en Poitou-Charentes sur le site de la Région Poitou-Charentes](#)
- [Projet Coop'Haies \(ex Haie...col\) porté par l'OCCE](#)

Les mares

Les mares sont des étendues d'eau de faible surface, pérennes ou non, de profondeur limitée. L'alimentation en eau provient du ruissellement ou de la remontée du plafond de

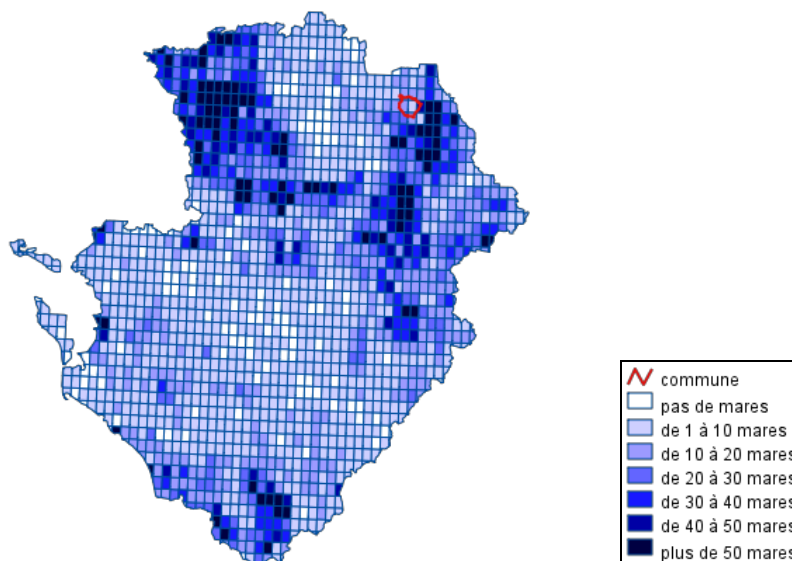
la nappe phréatique, avec parfois un ruisseau temporaire, ou un apport par débordement périodique d'un cours d'eau.

La plupart des mares de Poitou-Charentes ont été créées par l'homme, notamment pour répondre aux besoins en eau des habitants (mares communautaires), du cheptel ou suite à des activités extractives (argile, marne, pierres meulières). Très riches au niveau botanique, elles jouent un rôle majeur pour les batraciens (tritons, grenouilles), les reptiles (couleuvres) et les libellules.

La disparition des mares par comblement est rapide dans les zones d'abandon de l'élevage.

Espaces symboliques du patrimoine rural et du maintien de la biodiversité en zone de plaine et de bocage, elles sont l'objet de plusieurs programmes locaux d'inventaires, de valorisation pédagogique, culturelle ou biologique. On estime aujourd'hui à 30 000 le nombre de mares en Poitou-Charentes.

Répartition des mares en Poitou-Charentes



162 mares ont été répertoriées dans votre secteur géographique.

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique" utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence de mares sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que les mares sont présentes sur la commune (cf. section "Votre secteur géographique")

Source : Mares répertoriées par maille, d'après cartes IGN, dans l'Inventaire des mares de Poitou-Charentes - Poitou-Charentes Nature 2003

Pour aller plus loin

- [Consulter les informations sur le Programme Régional d'inventaire des mares du Poitou-Charentes sur le site de Poitou-Charentes Nature](#)

Éléments constitutifs de la future trame bleue

Les cours d'eau, du ruisseau jusqu'au fleuve, forment, avec la diversité des zones humides adjacentes qui en dépendent, un réseau écologique et paysager particulier qui constitue l'élément phare de la trame bleue. La diversité biologique des cours d'eau dépend directement de la quantité et de la qualité physico-chimique de la ressource en eau tout au long de l'année et de l'état des habitats aquatiques : pour de nombreuses espèces aquatiques, notamment les grands poissons migrateurs (saumons, anguilles, truites, aloses, lamproies...), les possibilités de déplacements sont des conditions indispensables à leur survie.

Les cours d'eau de votre commune



Châtelleraut appartient au bassin hydrographique :

- la Loire

Elle est concernée par les sous-bassins suivants :

- la Vienne, affluent de la Creuse, affluent de la Loire
- le Clain, affluent de la Vienne, affluent de la Creuse, affluent de la Loire

Votre commune a pour rivière(s) principale(s) :

- l'Envigne sur une longueur de 3 km

- l'Ozon sur une longueur de 5 km
- la Vienne sur une longueur de 8 km

Source : BD Carthage 2008

L'état des eaux sur ma commune

La région Poitou-Charentes subit une forte dégradation de ses eaux et des **écosystèmes** aquatiques qui y sont liés.

Au déficit récurrent s'ajoute une problématique qualité de l'eau et des milieux aquatiques, avec la pollution des eaux, ainsi qu'une dégradation des conditions morphologiques et de la continuité des cours d'eau, engendrées par diverses activités humaines.

La **Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.)** adoptée par l'Europe en 2000 impose l'atteinte d'un **bon état des eaux en 2015**.

Afin de respecter ces objectifs, des états des lieux ont été réalisés, des enjeux identifiés, puis des **programmes de reconquête** ont été élaborés, avec la définition de politiques à conduire et d'actions à mener, pour la période 2010-2015.

Ces actions sont définies par Unité Hydrographiques de Référence (U.H.R.), c'est-à-dire par territoire ayant une cohérence hydrographique (bassin versant), de l'habitat et des organismes qui y vivent, hydrogéologique et socio-économique.

Votre commune appartient ainsi à 1 U.H.R.⁽¹⁾

- l'U.H.R. **Vienne aval**

Pour en savoir plus

- [Accès à l'outil de suivi du bon état des eaux sur sa commune et des actions menées.](#)
- [Carte des U.H.R. sur le SIGORE Poitou-Charentes](#)

Sources : ⁽¹⁾ SANDRE, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 2008

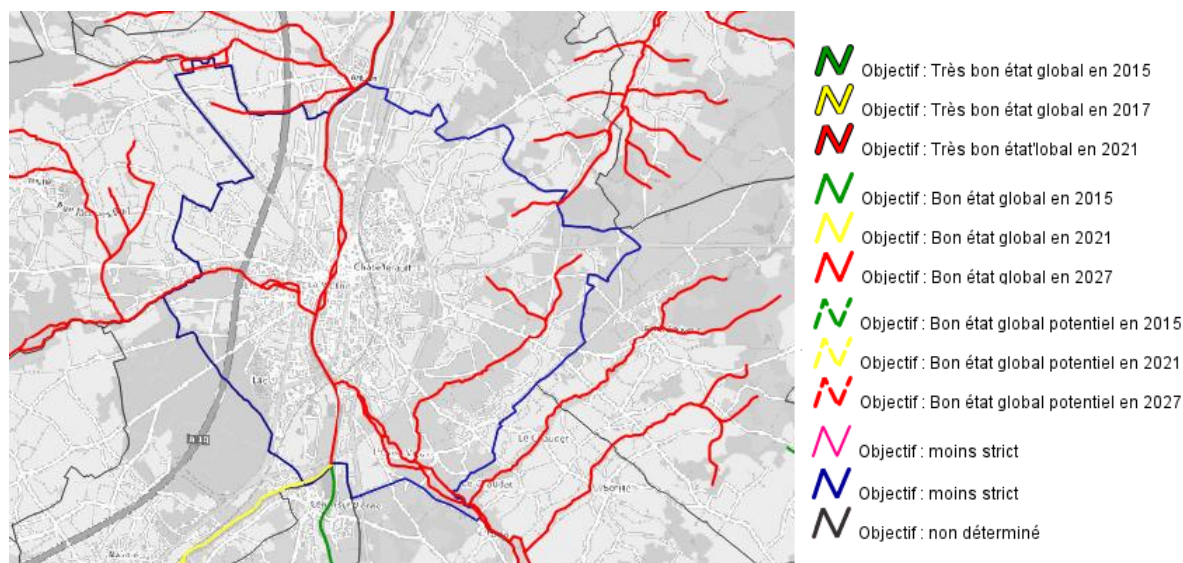
Les mauvaises conditions **hydromorphologiques** constituent, selon la DCE, un risque de non atteinte du bon état écologique pour plus de 50 % des cours d'eau de la métropole. L'évaluation de l'état écologique des cours d'eau a été réalisée dans le cadre de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), qui ont également fixé des objectifs calendaires pour l'atteinte du bon état écologique.

Conformément à la DCE et à la loi sur l'eau de décembre 2006, les **SDAGE Loire Bretagne** et **Adour-Garonne** ont été adoptés en 2009. Les prochains SDAGE 2016-2021 sont en cours d'écriture. Ils prendront en compte l'évolution de l'état des eaux et les évolutions de contexte (réglementaires, économiques ...).

La commune de Châtelleraut est concernée par le SDAGE **Loire Bretagne** s'appliquant pour la période 2010-2015. Les **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** traduisent les orientations des SDAGE à une échelle plus locale.

Votre commune est concernée par les SAGEs : **Vienne**, **Clain**.

Objectifs fixés pour l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau de votre commune



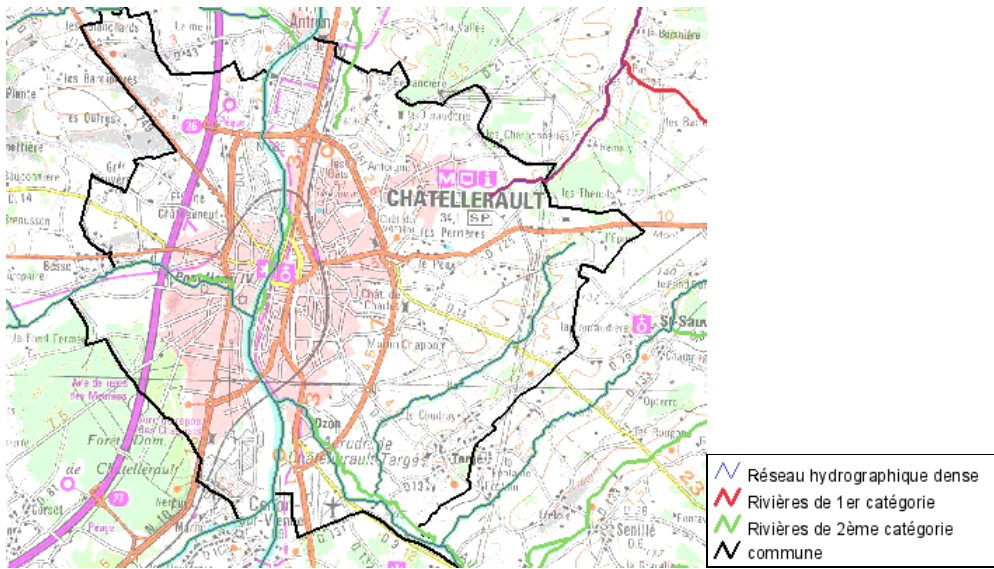
Sources : Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) 2014 - Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) 2014

Remarque : les objectifs calendaires tiennent compte de l'état initial du cours d'eau et des enjeux de préservation et/ou de restauration écologique.

Les rivières sont également classées en deux catégories en fonction des populations de poissons qu'elles abritent. Les catégories piscicoles des cours d'eau sont les suivantes :

- 1^{ère} catégorie, eaux dans lesquelles vivent principalement des poissons de type salmonidés (Truite, Saumon, etc.),
- 2^{ème} catégorie, eaux dans lesquelles vivent principalement des poissons de type cyprinidés (Carpe, Barbeau, Gardon, etc.).

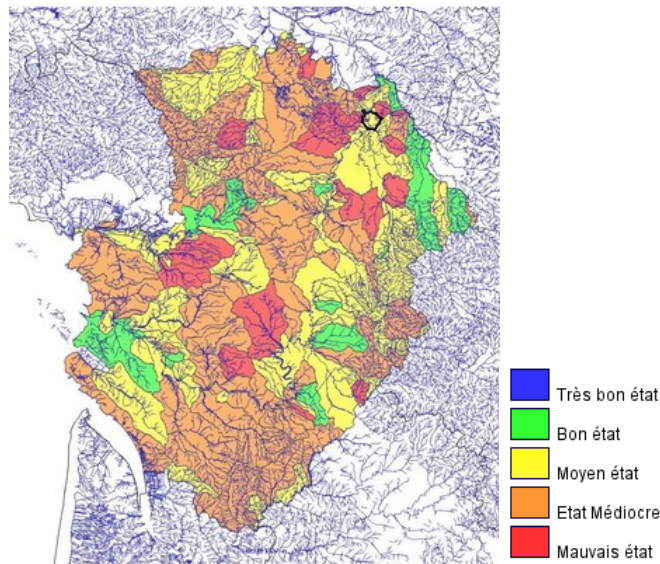
Catégorie piscicole des cours d'eau de votre commune



Sources : BD Carthage 2008, Groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes 2006

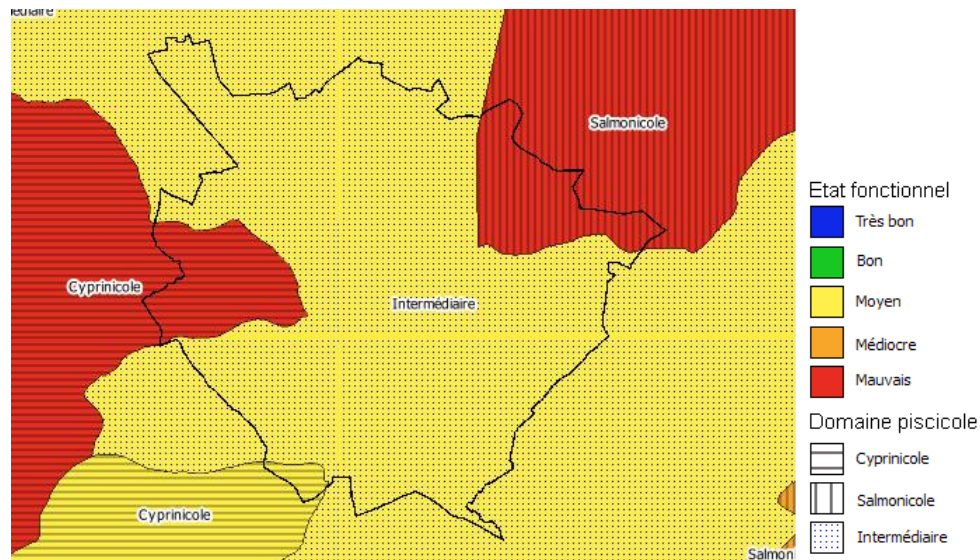
Le réseau hydrographique et son peuplement de poissons sont analysés selon le « contexte piscicole ». Le principe du découpage des cours d'eau en contexte piscicole est le suivant : dans chaque unité, une population de poissons doit pouvoir accomplir l'intégralité de son cycle vital (reproduction, croissance...). On distingue ainsi, en fonction du type de poissons, trois contextes : salmonicole (Truite fario et espèces d'accompagnement), cyprinicole (Cyprinidés d'eaux calmes et leurs prédateurs) et intermédiaire (Ombre commun et cyprinidés d'eaux vives). L'état de dégradation de ces contextes est ensuite évalué.

Etat des contextes piscicoles en Poitou-Charentes



Source : Groupement régional des fédérations de pêche de Poitou-Charentes 2009

Etat des contextes piscicoles sur votre commune



Source : Groupement régional des fédérations de pêche de Poitou-Charentes 2009

La continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau

La continuité écologique d'un cours d'eau se définit comme la libre circulation des organismes vivants, leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, et le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.

Le lit et les berges des cours d'eau constituent de véritables voies de déplacement des espèces sur les territoires. Les cours d'eau assurent ainsi un rôle fondamental de corridors écologiques.

C'est particulièrement vrai pour les **grands migrateurs** (saumon, anguille, alose, truite de mer...) dont une partie du cycle biologique s'effectue en mer et l'autre en rivière. Mais c'est aussi le cas pour d'autres espèces : des poissons qui effectuent de petites migrations au sein des rivières (truite fario, brochet...) et certains mammifères (vison d'Europe, loutre...).

Pour toutes ces espèces, le chevelu dense des **têtes de bassin** peut constituer des réservoirs biologiques, de par la présence de frayères dans ou au bord du lit mineur. La présence d'obstacles à la continuité dans le lit mineur, peut en revanche constituer une gêne pour l'atteinte des zones de reproduction situées en amont, surtout lorsque les effets des obstacles se cumulent, par exemple avec une succession d'ouvrages.

Les cours d'eau assurent aussi des fonctions de transports sédimentaires vers l'aval. Le maintien des flux sédimentaires est aussi important pour la diversité des substrats, supports de la vie dans les cours d'eau, l'état des berges, ...

La nécessité de partage des usages de l'eau en cohérence avec les besoins du maintien de continuité écologique et sédimentaire a conduit à la mise en place d'un classement des cours d'eau selon deux listes qui constituent le socle de la trame bleue, dont les objectifs sont :

- Liste 1 : Préserver des cours d'eau ou tronçons de cours d'eau en évitant tout nouvel obstacle à la continuité écologique, et, en limitant au mieux les impacts sur la continuité écologique par des aménagements correctifs au fur et à mesure des renouvellements d'autorisations ou de concessions, ou à l'occasion d'opportunités particulières de travaux.
- Liste 2 : Restaurer des cours d'eau pour lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs

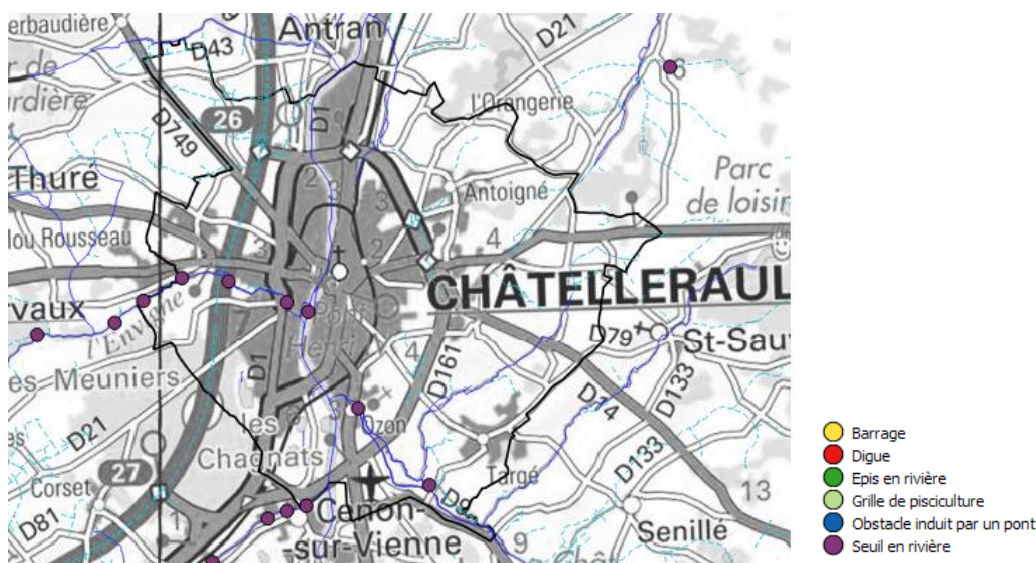
Certains cours d'eau bénéficient d'un classement afin de protéger ou de restaurer leur continuité écologique :

- **2 cours d'eau sur lesquels la construction de tout nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique est interdit :**
 - la Vienne
 - le Clain
- **4 cours d'eau sur lesquels il convient d'assurer ou de rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le transit des sédiments :**
 - l'Envgne
 - l'Ozon
 - la Vienne
 - le Clain

Dans le cadre du plan national pour favoriser la continuité écologique et sédimentaire, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) recense **progressivement** les obstacles potentiels susceptibles d'avoir des effets sur ces continuités.

Pour votre commune, l'état du recensement est le suivant :

Obstacles identifiés sur les cours d'eau



L'interruption des écoulements superficiels, appelée assecs, est susceptible d'engendrer également la rupture de la continuité écologique procurée par le cours d'eau.

D'après l'observation des assecs dans le cadre du Réseau Départemental d'Observation des Ecoulements piloté par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le point :

- 'Ruisseau des Planches' a été observé 0 fois en assec sur 16 campagnes estivales, de 2006 à 2009

Source : Observatoire des assecs, RDOE ONEMA 2009

Les connexions avec les zones humides le long des cours d'eau, l'espace de mobilité fonctionnelle des cours d'eau

A l'interface entre le cours d'eau et les milieux terrestres, figurent des zones abritant une biodiversité abondante et jouant un rôle dans la dynamique sédimentaire.

Il s'agit des :

- zones humides en connexion avec le cours d'eau au gré des variations de débits et de hauteurs d'eau : les Zones Humides d'Intérêt Ecologique Particuliers (ZHIEP) doivent faire l'objet d'un recensement et seront à prendre en compte dans la trame bleue,
- espaces de mobilité fonctionnels des cours d'eau, correspondant à une zone de mobilité naturelle du lit mineur, et à une partie de la zone inondable.

A ce jour, l'inventaire de ces deux types d'espaces n'est pas encore finalisé en Poitou-Charentes.

Pour aller plus loin

- [Tout savoir sur l'eau en Poitou-Charentes grâce au portail internet du Réseau Partenarial des Données sur l'Eau \(RPDE\)](#)
- [Site de l'Agence de l'Eau Adour Garonne](#)
- [Site de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne](#)
- [Site de la Fédération Nationale de la Pêche en France](#)
- [Site de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques \(ONEMA\)](#)
- [Consulter l'outil "Ma zone humide", développé par le Forum des Marais Atlantique](#)

Flore

La botanique est un vaste domaine qu'il est difficile d'appréhender de façon synthétique sauf à être trop simplificateur. La diversité des sols et des climats de la région se traduit par une diversité très importante de la flore et rend l'exercice complexe.

Aussi, cette partie a pour but d'une part la présentation de quelques particularités de la flore régionale, qui peut ou non concerner votre commune.

D'autre part, il est apparu important de porter à votre connaissance certains travaux menés par de nombreuses associations sur des groupes d'espèces ou des espèces emblématiques, rares ou menacées. Ceci est d'autant plus important que près d'un tiers (521 sur plus de 1800) des espèces floristiques du Poitou-Charentes est considéré comme menacé et inscrit sur la Liste Rouge du Poitou-Charentes (SBCO, 1998).

Comme pour la faune, la flore subit aussi les effets de la fragmentation des espaces naturels et l'intensification des pratiques agricoles. La mise en place de la TVB pourra être une des réponses à ces menaces.

Pour aller plus loin

- En savoir plus sur le [catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes](#) et consultez en ligne le [guide des habitats naturels du Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature
- Découvrir l'ouvrage "Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes" Yves Baron, 2010)
- Site de Poitou-Charentes Nature (PCN)
- Site du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA)
- Site de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique (OFSA)
- Site de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO)
- Site de la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée (SFO)
- Site de la Société Mycologique du Poitou (SMP)
- Consulter l'interface de cartographie dynamique dédiée aux champignons de la Vienne, sur le site de la Société Mycologique du Poitou
- Consulter la couche de données Ambroisie sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature
- Site de l'Observatoire Régional des Plantes Envahissantes (ORENVA)

Quelques particularités picto-charentaises

Une flore régionale aux diverses originalités

La richesse floristique liée au croisement des différentes influences climatiques ne fait pas du Poitou-Charentes une région avec un fort taux d'endémisme (présence d'une espèce ou sous-espèce exclusivement limitée à une région géographique restreinte à l'échelle mondiale). Toutefois, il faut noter la présence de certaines espèces très menacées et dont l'aire de répartition dépasse de peu la région.

Un littoral aux airs méditerranéens

Le climat particulier qui s'exerce le long du littoral et sur les îles, étés secs et ensoleillés, hivers doux et humides, a conduit à l'implantation d'une végétation de type méditerranéenne, qui cohabite avec une végétation plus continentale et océanique.

On peut citer en exemple l'Arbousier, petit arbuste typique des milieux méditerranéens, que l'on retrouve dans les dunes littorales charentaises.

Des espèces à tendance montagnarde

La proximité du massif central se ressent jusqu'en Charente et Vienne : on peut rencontrer des espèces comme le Lys martagon ou l'Aconit tue-loup habituellement originaires de régions montagneuses.

Quelques travaux menés en Poitou-Charentes

La connaissance botanique en Poitou-Charentes est très importante, mais aussi très hétérogène. Certaines espèces ou groupes d'espèces ont fait l'objet d'études particulières dont les résultats partiels vous sont présentés ci-après.

Afin de connaître l'état d'avancement des connaissances, le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) a cartographié la pression de connaissances et les richesses taxonomiques de son territoire.

Pression de connaissance par commune en Poitou-Charentes

Sur votre commune, le CBNSA a recensé 1471 observations d'espèces floristiques.

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Richesse taxonomique en Poitou-Charentes

Actuellement, au minimum 511 taxons floristiques ont été observés sur votre secteur géographique.

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. section « Votre secteur géographique »)

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Richesse en espèces protégées en Poitou-Charentes

Parmi les taxons floristiques observés sur votre secteur géographique, au moins 4 correspondent à des espèces protégées.

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. section « Votre secteur géographique »)

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

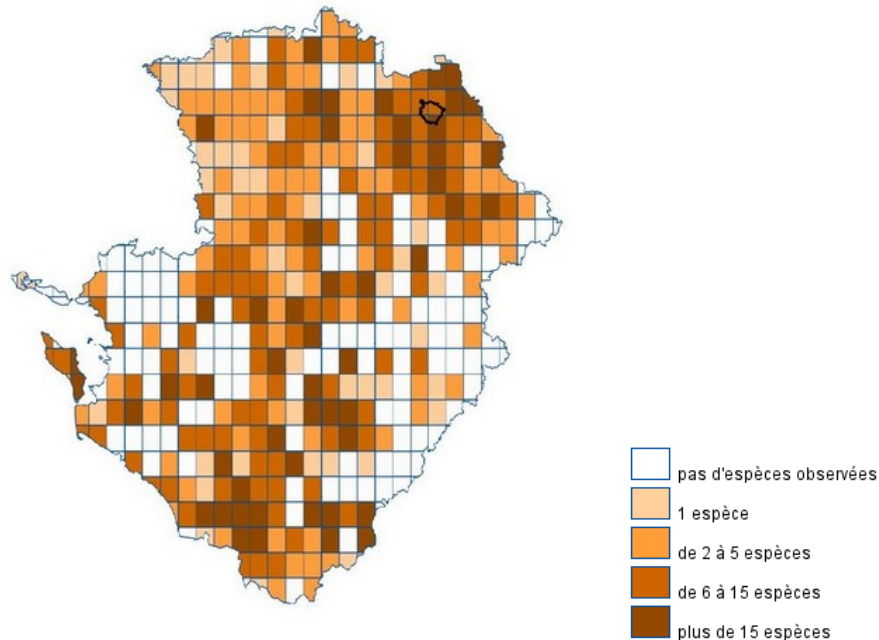
Pour aller plus loin

- [Cartographie dynamique de l'effort de prospection, de la richesse taxonomique et de la richesse en espèces protégées sur le site de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique porté par le CBNSA](#) (dans « données espèces » -> « indicateurs »)

Les orchidées

Depuis toujours les orchidées sauvages fascinent et attirent de nombreux amateurs. Leurs nombreuses contributions permettent aujourd'hui de bien connaître ce groupe de plantes en Poitou-Charentes.

Répartition du nombre d'espèces d'orchidées en Poitou-Charentes



22 espèces d'orchidées ont été répertoriées dans votre secteur géographique .

Parmi celles-ci, on peut notamment citer :

Orchis mascula (*Orchis mâle*), Orchis anthropophora (*Orchis Homme pendu*), Ophrys insectifera (*Ophrys mouche*), Gymnadenia conopsea (*Orchis moucheron*), Himantoglossum hircinum (*Orchis bouc*), Ophrys aranifera (*Ophrys araignée*), Anacamptis laxiflora (*Orchis à fleurs lâches*), Neotinea ustulata (*Orchis brûlé*), Ophrys apifera (*Ophrys abeille*).

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

Source : Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes Vendée 2014

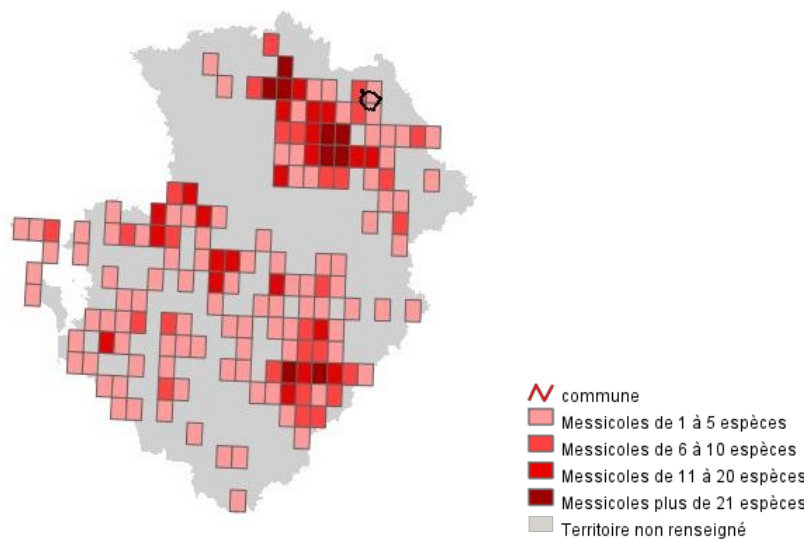
Pour aller plus loin

- [Consulter la couche de données dédiée aux orchidées sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature](#)
- [Site de la Société Française d'Orchidophilie \(SFO\) Poitou-Charentes Vendée](#)
- [Ouvrage : Les orchidées de Poitou-Charentes et de Vendée \(Guérin JC et al., 2007\)](#)

Les plantes messicoles

Les plantes messicoles, comme le bleuet, poussent essentiellement dans les champs ou territoires cultivés, occasionnellement dans des jachères, bords de route... Ces plantes, compagnes des cultures, sont majoritairement des plantes annuelles qui fleurissent vers mai-juin. L'intensification des pratiques agricoles a entraîné la raréfaction voire la disparition de nombreuses plantes messicoles.

Richesse du cortège de plantes messicoles en Poitou-Charentes



15 espèces de plantes messicoles ont été répertoriées dans votre secteur géographique .

Parmi celles-ci, on peut notamment citer :

Bleuet (*Centaurea cyanus L.*), Folle-avoine (*Avena fatua L.*), Pavot hybride (*Papaver hybridum L.*), Camomille mixte (*Omenis mixta (L.) Dumort.*).

[Consulter les données et accéder à la liste complète des espèces sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

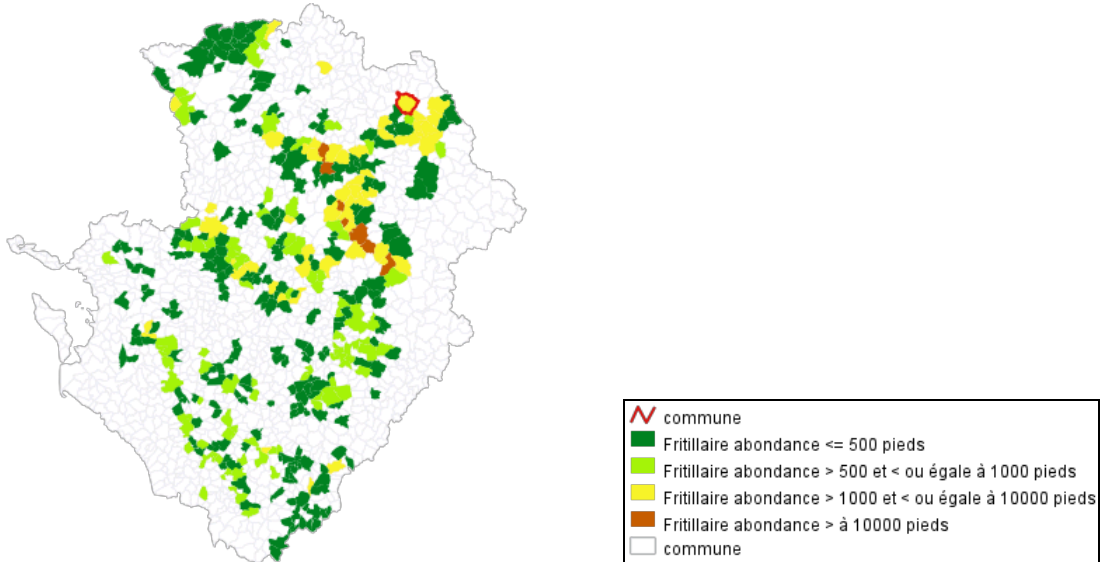
Pour aller plus loin

- [Consulter la couche de données dédiée au plantes messicoles sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature](#)
- [En savoir plus sur l'inventaire régional des plantes messicoles du Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature

La fritillaire pintade

La fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), surnommée parfois « tulipe sauvage » est une espèce caractéristique des prairies et des forêts inondables de notre région. Si des populations importantes sont encore présentes dans votre commune, ces plantes indiquent une bonne qualité écologique des prairies humides. Ces prairies hébergent une biodiversité souvent très importante et fournissent alors des espaces de reproduction pour de nombreuses autres espèces végétales et animales, dont, si elles sont inondables, des frayères à brochets.

Stations de fritillaire pintade dans des zones échantillons en Poitou-Charentes



Votre commune se situe dans un territoire d'inventaire de fritillaires pintades du Poitou-Charentes, mené de 2001 à 2010. Dans ce cadre ont été recensés entre 1000 et 10000 pieds.

Source : Inventaire réalisé entre 2001 et 2010 - Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, membres de Poitou-Charentes Nature

Pour aller plus loin

- [Consulter la couche de données de la Fritillaire pintade sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature](#)
- [Consulter les pages dédiées à la Fritillaire pintade](#), sur les sites de [Vienne Nature](#) et [Deux-Sèvres Nature Environnement](#)

Faune

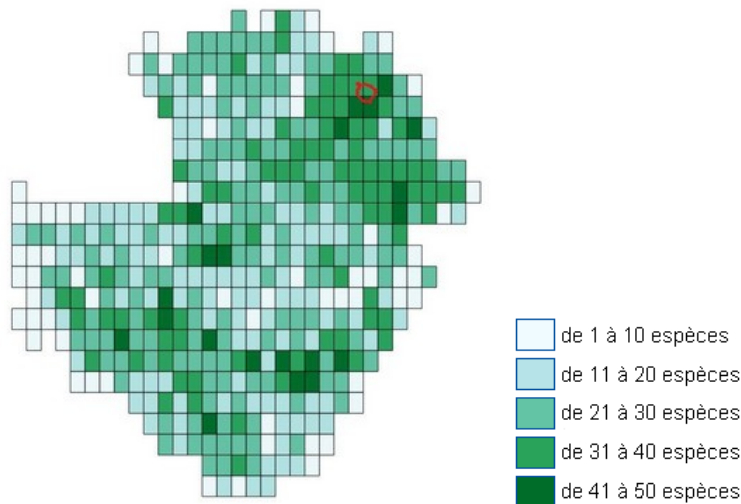
La région héberge de nombreuses espèces animales dont certaines sont remarquables et d'intérêt patrimonial, tant à l'échelle locale qu'internationale. Parmi les principales menaces sur la faune, on note la disparition d'espaces naturels clés (zones humides et prairies) mais aussi la fragmentation des territoires par les voies de communication (routes, voies ferrées...), les zones urbanisées et les zones cultivées en monoculture intensive. Autant de défis pour la préservation et la remise en état des continuités écologiques.

Les mammifères

La France, de par sa situation géographique, fait office de véritable carrefour écologique. Ainsi, notre pays compte 152 espèces de mammifères. Mais cette biodiversité reste fragile avec une espèce de mammifères sur dix menacée en France métropolitaine ([Liste rouge des espèces menacées en France](#), UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

En Poitou-Charentes, la parution récente de l'[Atlas régional des Mammifères sauvages](#) fournit une référence sur l'état des connaissances pour l'ensemble des 96 espèces de mammifères sauvages présentes en région, réparties en 73 espèces continentales (chauves-souris, castor...) et 23 marines (phoque gris, marsouin...). Vous pourrez y trouver les données relatives à votre secteur géographique.

Répartition du nombre d'espèces de mammifères en Poitou-Charentes



Sur votre secteur géographique 55 espèces de mammifères ont été recensées. Parmi celles-ci, on peut citer :

Campagnol des champs (*Microtus arvalis* (Pallas, 1778)), Musaraigne pygmée (*Sorex minutus* Linnaeus, 1766), Sanglier (*Sus scrofa* Linnaeus, 1758), Souris grise (*Mus musculus* Linnaeus, 1758), Campagnol des Pyrénées (*Microtus pyrenaicus* (de Sélys-Longchamps, 1847)), Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus* Pallas, 1758), Oreillard gris (*Plecotus austriacus* (Fischer, 1829)).

[Consulter les données sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

Source : Inventaire non exhaustif de 1995 à 2008 - Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, ONCFS, CRMM, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature

Pour aller plus loin

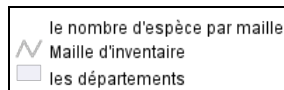
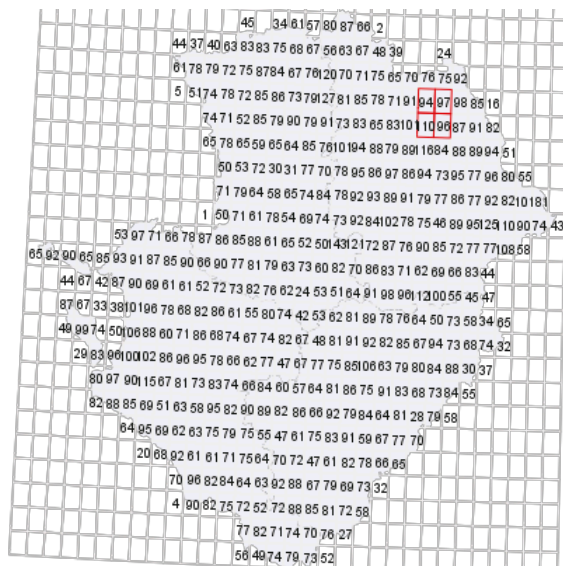
- En savoir plus sur le [programme de connaissance des mammifères sauvages en Poitou-Charentes](#) et découvrir l'[Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes](#) publié en juillet 2011 par Poitou-Charentes Nature.
- Découvrir l'[Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes](#), publié en juillet 2011 par Poitou-Charentes Nature
- Télécharger l'[Atlas préliminaire des chauves-souris du Poitou-Charentes](#) (1984-1999), publié par Poitou-Charentes Nature.
- Découvrir la [plaquette Chauves-souris du Poitou-Charentes](#) et la brochure : "Chauves-souris : sauve qui peut ou sauve qui veut?"
- Site de l' [Observatoire environnemental d'Ecologie et Conservation des Mammifères Marins - Université de La Rochelle](#) (Centre de Recherche sur les Mammifères Marins et Laboratoire du LIENSs (Littoral ENvironnement et Sociétés).

Les oiseaux

Les oiseaux occupent une place très importante dans les chaînes alimentaires et les écosystèmes : ils régulent les populations d'insectes et de rongeurs, disséminent les graines et sont la proie d'autres espèces animales.

Grâce à sa grande diversité d'habitats, le Poitou-Charentes accueille bon nombre d'espèces d'oiseaux, nicheurs ou hivernants. On y compte ainsi plus de 280 espèces d'oiseaux. De plus, la situation géographique et l'importance du littoral dans la région lui confèrent un rôle important dans la migration des oiseaux.

Répartition du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs en Poitou-Charentes (par maille d'inventaire)



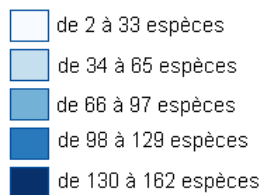
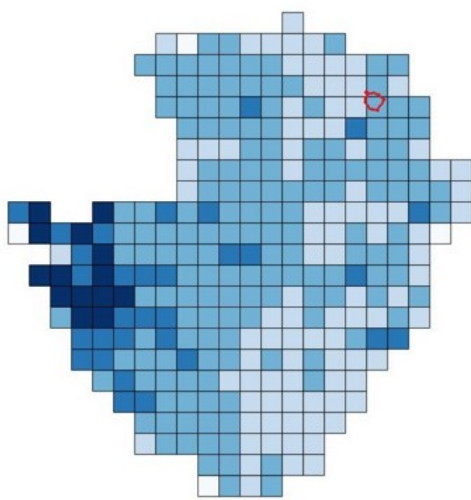
115 espèces d'oiseaux nicheuses ont été répertoriées dans votre secteur géographique.
Parmi celles-ci, on peut citer :

Pigeon ramier (*Columba palumbus*), Pic mar (*Dendrocopos medius*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), Pic vert (*Picus viridis*), Chouette hulotte (*Strix aluco*), Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*).
[Consulter les données sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

Source : Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes 2005-2009- Charente Nature, LPO17, GODS, LPO, LPO Vienne, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature

Répartition du nombre d'espèces d'oiseaux hivernants en Poitou-Charentes (par maille d'inventaire)



Sur votre secteur géographique 100 espèces d'oiseaux hivernants ont été recensées. Parmi celles-ci, on peut citer :

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*), Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*), Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapillus*), Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).
[Consulter les données sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

Source : Inventaire non exhaustif réalisé au cours des hivers de fin 2010 à début 2013 - Charente Nature, LPO17, GODS, LPO, LPO Vienne, NE17 sous l'égide de Poitou-Charentes Nature

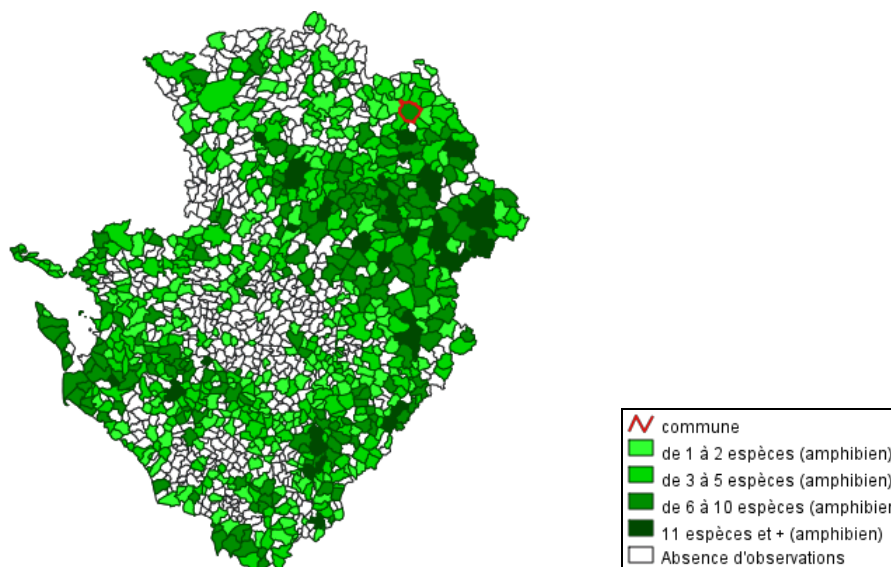
Pour aller plus loin

- Consulter les couches de données "Oiseaux nicheurs" sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature
- Consulter les couches de données "Oiseaux hivernants" sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature
- Consulter en ligne le [Vade-mecum de l'ornithologue en Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Découvrir l'ouvrage "Les oiseaux du poitou-Charentes", publié par Poitou-Charentes Nature.
- Découvrir l'Atlas des Oiseaux en hiver en Poitou-Charentes, sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Découvrir le Livre rouge des Oiseaux Nicheurs du Poitou-Charentes, publié par Poitou-Charentes Nature.
- Consulter l'interface de cartographie dynamique dédiée au programme de marquage des Busards cendrés en Poitou-Charentes, sur le site de Poitou-Charentes Nature
- En savoir plus sur le programme de conservation des Busards cendrés en Poitou-Charentes, sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Site du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS).
- Site de la LPO.
- Site de la LPO Vienne.

Les amphibiens

Les Amphibiens (amphi-bios = double vie) ou Batraciens possèdent un cycle de vie particulier : une phase aquatique (têtard ou larve) et une phase terrestre (adulte). Cette particularité illustre la nécessité de respecter la fonctionnalité des différents écosystèmes.

Répartition du nombre d'espèces d'amphibiens en Poitou-Charentes



6 espèces d'amphibiens ont été répertoriées sur votre commune.

[Consulter les données et accéder à la liste complète des espèces sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Source : Inventaire non exhaustif de 1990 à 2010 et données historiques- [Charente Nature](#), [Nature Environnement 17](#), [Deux-Sèvres Nature Environnement](#), [Vienne Nature](#), sous l'égide de [Poitou-Charentes Nature](#)

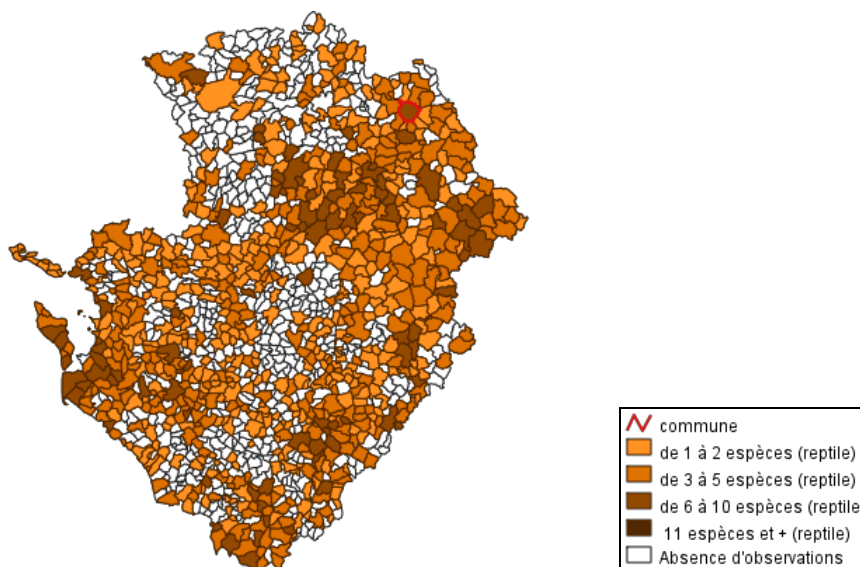
Pour aller plus loin

- Consulter l'interface de [cartographie dynamique dédiée aux amphibiens en Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature
- En savoir plus sur l'[inventaire des amphibiens en Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Consulter l'[Atlas préliminaire des amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes](#), publié par Poitou-Charentes Nature.
- Site du projet de recherche "Bocage et Biodiversité": intégration des amphibiens et des reptiles dans la conservation et la gestion des bocages (2011-2014), mené par le [Centre d'études biologiques de Chizé \(CNRS\)](#), le [Pôle Bocage et Faune sauvage \(ONCFS\)](#) et [Nature Environnement Conseil 79](#).

Les reptiles

Le Poitou-Charentes compte 15 espèces de Reptiles (hors Tortues marines) sur les 38 recensées en France. Le [Lézard des murailles](#), la [Couleuvre verte et jaune](#), le [Lézard vert](#) et la [Couleuvre à collier](#) sont les espèces les plus communes. Elles jouent un rôle essentiel, bien souvent méconnu, dans le fonctionnement des écosystèmes, participant par la prédation d'insectes et de micromammifères notamment, au maintien de l'équilibre des milieux naturels. La cohabitation avec ces espèces, trop souvent rejetées, est donc une nécessité.

Répartition du nombre d'espèces de reptiles en Poitou-Charentes



7 espèces de reptiles ont été répertoriées sur votre commune.

Parmi ces espèces, on peut notamment citer :

[Couleuvre verte et jaune \(*Hierophis viridiflavus* \(Lacépède, 1789\)\)](#).

[Consulter les données et accéder à la liste complète des espèces sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Source : Inventaire non exhaustif de 1990 à 2010 et données historiques- [Charente Nature](#), [Nature Environnement 17](#), [Deux-Sèvres Nature Environnement](#), [Vienne Nature](#), sous l'égide de [Poitou-Charentes Nature](#)

Pour aller plus loin

- Consulter l'interface de [cartographie dynamique dédiée aux reptiles en Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature

- En savoir plus sur l'[Inventaire des reptiles du Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Consulter l'[Atlas préliminaire des amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature.
- Site du projet de recherche "Bocage et Biodiversité": Intégration des amphibiens et des reptiles dans la conservation et la gestion des bocages (2011-2014), mené par le Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS), le Pôle Bocage et Faune Sauvage (ONCFS) et Nature Environnement Conseil 79.

Les poissons

Pour plus d'informations sur les peuplements de poissons dans le réseau hydrographique de votre territoire, [consultez la partie dédiée aux cours d'eau dans ce même document](#).

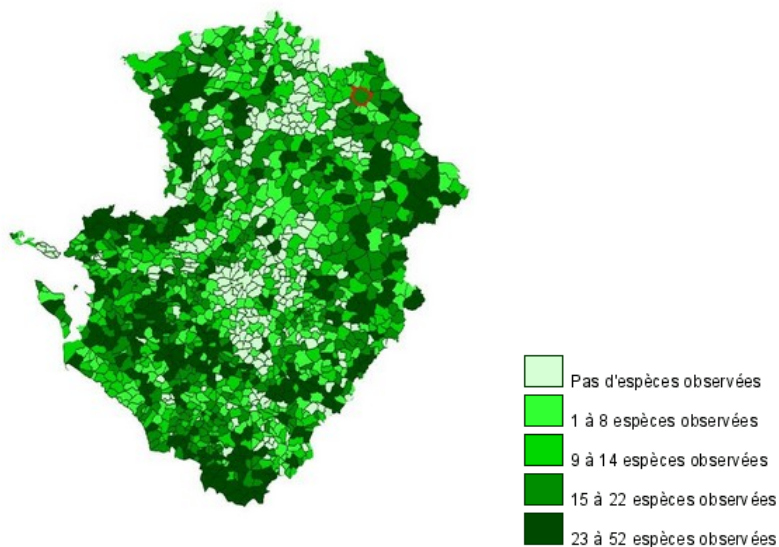
Pour aller plus loin

- Site de l'[Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques](#)
- Site des [Fédérations de Pêche](#)
- Site de l'association [Loire Grands Migrateurs \(LOGRAMI\)](#)
- Site de l'[Observatoire du Patrimoine naturel du Marais poitevin](#)

Les invertébrés

Les invertébrés (animaux qui n'ont pas de colonne vertébrale) comprennent les insectes, les crustacés et les mollusques. En dépit de leur importance numérique et du rôle essentiel qu'ils peuvent jouer au sein des écosystèmes, la connaissance des invertébrés affiche d'importantes lacunes. Un travail de rassemblement des sources d'informations et une synthèse de celles-ci s'avèrent donc indispensables à poursuivre.

Répartition du nombre d'espèces de libellules en Poitou-Charentes



Sur votre secteur géographique 18 espèces de libellules ont été recensées. Parmi celles-ci, on peut citer : Agrion orangé (*Platycnemis acutipennis* SELYS, 1841), Gomphe à pinces (*Onycogomphus forcipatus* (Linné, 1758)), Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii* Rambur, 1842), Leste brun (*Sympecma fusca* (VAN DER LINDEN, 1820)), Leste vert (*Chalcolestes viridis* (VAN DER LINDEN, 1825)), Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum* (SELYS, 1848)), Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum* (LINNÉ, 1758)).

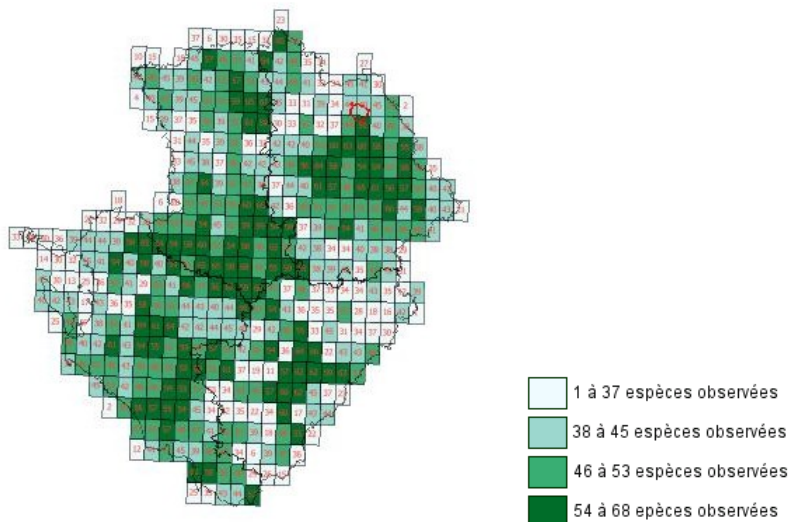
[Consultez les données et accéder à la liste complète des espèces sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Source : Inventaire des Odonates de Poitou-Charentes réalisé de 2002 à 2008 - Charente Nature, LPO, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature

Pour aller plus loin

- [Consultez les couches de données dédiées aux libellules en Poitou-Charentes sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature](#)
- [Consultez l'interface de cartographie dynamique dédiée aux espèces sensibles de libellules en Poitou-Charente sur le site de Poitou-Charentes Nature](#)
- [Consultez l'ouvrage "Libellules de Poitou-Charentes"](#), publié par Poitou-Charentes Nature, qui traite des 73 espèces de libellules connues à ce jour en Poitou-Charentes.

Répartition du nombre d'espèces de papillons de jour en Poitou-Charentes



Sur votre secteur géographique 63 espèces de papillons de jour ont été recensées. Parmi celles-ci, on peut citer :
 Carte géographique (*Araschnia levana*), Aurore (*Anthocharis cardamines*), Mélitée des Centaurées (*Melitaea phoebe*), Tircis (*Pararge aegeria*), Gazé (*Aporia crataegi*), Sylvain azuré (*Limenitis reducta*), Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*).

Pour rappel, l'appellation "secteur géographique", utilisé dans le présent document, comprend l'ensemble des mailles naturalistes concernées par votre territoire communal. La présence d'une espèce sur ce secteur géographique n'indique pas forcément que l'espèce est présente sur la commune (cf. [section « Votre secteur géographique »](#))

[Consultez les données sur la plateforme Poitou-Charentes Nature](#)

Source : Inventaire des papillons de jour de Poitou-Charentes réalisé de 1990 à 2015 - Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature

Pour aller plus loin

- [Consulter la couche de données dédiée aux papillons de jour sur l'interface de cartographie dynamique de Poitou-Charentes Nature](#)
- [Informations sur l'inventaire des papillons diurnes réalisé par Poitou-Charentes Natures](#)
- [Consultez les données d'observations de papillons de l'OPIE sur le SIGORE](#)
- [Site de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement \(OPIE\)](#).
- [Site Papillons de Poitou-Charentes](#)
- [Site "6 pattes, les papillons de la Vienne"](#)
- [Site "LepiNet", les Carnets du Lépidoptériste Français](#)

La faune du littoral

Votre commune n'est pas concernée par cette problématique.

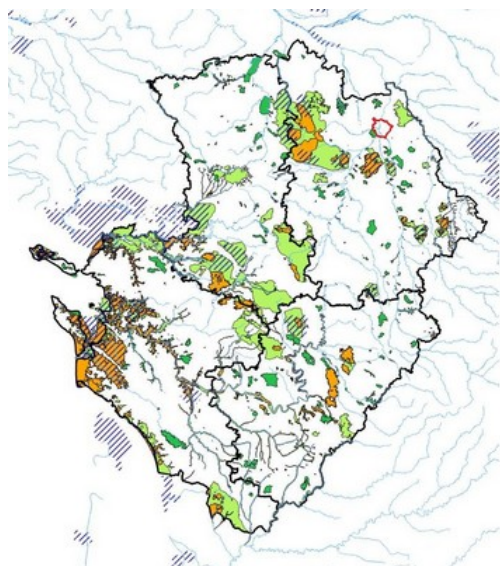
Les zonages environnementaux...



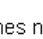

Afin d'inventorier et de sauvegarder le patrimoine naturel, il existe de nombreux outils qui s'appliquent sur les territoires. Selon leur vocation, on peut distinguer deux grands types de zonages : les zonages de connaissance et les zonages de protection.

... sur la connaissance de la biodiversité

Les zonages de connaissance concernent des secteurs qui présentent un intérêt biologique et écologique important. Ils se caractérisent par la présence d'espèces patrimoniales, menacées et/ou protégées mais ne constituent pas une mesure de protection juridique.

En Poitou-Charentes, les périmètres d'inventaires du patrimoine naturel recensés sont:



-  Zones importantes pour la conservation des oiseaux
-  Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de classe 1
-  Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de classe 2
-  Espaces communs aux 2 types de ZNIEFF

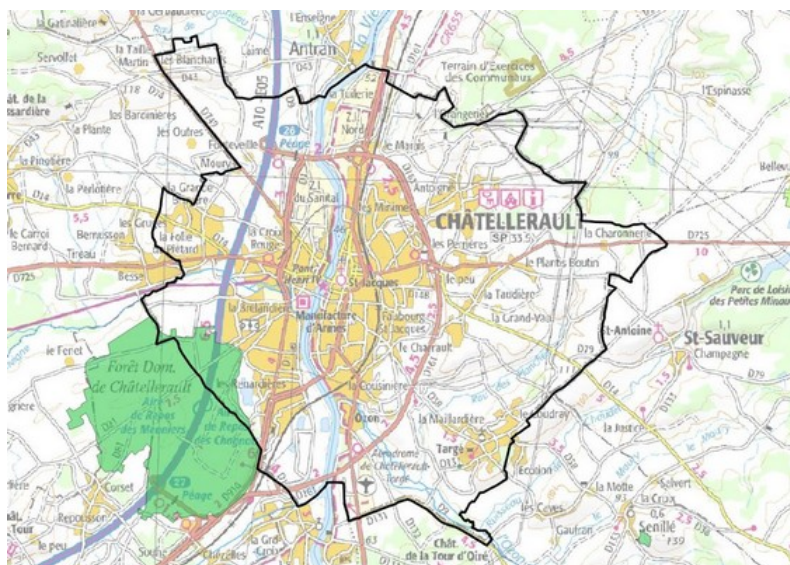
Sources : DIREN-SNSP 2008, DIREN 2005



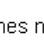

Certains espaces naturels de votre commune présentent un intérêt écologique reconnu :

- les **zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de classe 1** (petits espaces homogènes) suivantes couvrent 2% de la surface communale

- LES PETITES MAISONS
- FORET DE CHATELLERAULT

Périmètres d'inventaires du patrimoine naturel sur votre commune



-  Zones importantes pour la conservation des oiseaux
-  Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de classe 1
-  Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de classe 2
-  Espaces communs aux 2 types de ZNIEFF

Sources : DIREN-SNSP 2008, DIREN 2005

Pour aller plus loin

- Consulter les fiches d'information et cartographies des ZNIEFF de [Charente](#), de [Charentes-Maritime](#), des [Deux-Sèvres](#) et de [Vienne](#) sur le site de la DREAL
- Découvrir l'[inventaire ZNIEFF](#) sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel

... sur la protection de la biodiversité

Dans la majorité des cas, la protection de la biodiversité sur les territoires se fait par une gestion durable des activités humaines pour limiter leurs impacts négatifs sur la biodiversité et encourager des mesures favorables à celle-ci. Cette protection peut impliquer une réglementation spécifique ou des démarches contractuelles.

En Poitou-Charentes, les zonages de protection de la biodiversité sont les suivants:

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Sources : DREAL (Service WMS CARMEN MNHN INPN), [DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes](#) (Service WMS CARMEN) (partie Aquitaine), [DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes](#) (Services WMS GéoLimousin), [MNHM-INPN 2008](#), [MNHM-INPN 20011](#)

Remarque: le nombre très important de sites inscrits et classés rend la transcription cartographique régionale peu lisible.

Zonages de protection de la biodiversité sur votre commune

[Cartographie dynamique visible uniquement sur internet](#)

Sources :

DREAL (Service WMS CARMEN MNHN INPN), [DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes](#) (Service WMS CARMEN) (partie Aquitaine), [DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes](#) (Services WMS GéoLimousin), [MNHM-INPN - 2011](#), [MNHM-INPN - 2008](#)

Certains espaces naturels de votre commune font l'objet d'un zonage de protection :

- Site Inscrit : Quartiers anciens

Pour aller plus loin

- [Atlas/Fiches descriptives des sites classés et inscrits](#)
- [Site des Réserves Naturelles de France](#)
- [Les Réserves Naturelles Régionales](#), sur le site de la Région Poitou-Charentes
- [Natura 2000](#), sur le site de la DREAL Poitou-Charentes
- [Natura 2000](#), sur le site du Ministère de l'Ecologie
- [Sites du Conservatoire du Littoral](#)
- [Sites du Conservatoire Régional des Espaces Naturels \(CREN\)](#)
- Informations sur les [Arrêtés de Protection de Biotope](#) sur le site de la DREAL Poitou-Charentes.
- Consulter la [cartographie des Espaces Naturels Sensibles du département de la Vienne](#), sur le site du SIGORE (Patrimoine naturel>Protections par maîtrise foncière)
- En savoir plus sur les [Espaces Naturels Sensibles en Vienne](#), sur le site du Conseil Départemental de la Vienne
- En savoir plus sur les [Espaces Naturels Sensibles en Deux-Sèvres](#), sur le site du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Au delà de ces zonages environnementaux, les **espaces naturels dits ordinaires** ont un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité. Ils constituent en effet des espaces tampons, des zones de circulation, de repos, d'alimentation et de reproduction pour la faune, des zones de dissémination pour la flore, et participent à la diversité génétique.

Les continuités écologiques (« corridors écologiques ») formées par ces espaces naturels sur le territoire revêtent alors un rôle fonctionnel pour la conservation des espèces de faune et de flore. On parle alors de Trame verte (terrestre) et bleue (réseau hydrographique).

Mieux connaître les producteurs de données

Pour contacter l'ensemble des organismes ayant contribué au renseignement de cette fiche d'information :

Des membres du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (R.P.A.P.N.) :

- Charente Nature
- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (C.B.N.S.A.)
- Conservatoire du Littoral - Délégation Pays de la Loire Poitou-Charentes
- Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes (C.R.E.N.)
- Deux Sèvres Nature Environnement (D.S.N.E.)
- Forum des Marais Atlantiques (F.M.A.)
- Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (G.O.D.S.)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de Charente-Maritime (LPO 17)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne (LPO 86)
- Nature Environnement 17 (NE17)
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation Poitou-Charentes Limousin (ONCFS)
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation Centre Poitou-Charentes (ONEMA)
- Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNR MP)
- Poitou-Charentes Nature (PCN)
- Prom'Haies
- Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes Vendée (SFO)
- Vienne Nature

Autres partenaires producteurs de données (Etat, collectivités, établissements publics, associations...) :

- Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG)
- Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes (DREAL)
- Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire Poitou-Charentes (IAAT)
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER (IFREMER)
- Institut Géographique National (IGN)
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
- Inventaire Forestier National (IFN)
- Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM)
- Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
- Région Poitou-Charentes
- Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS - ex IFEN) du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM)
- Société Botanique du Centre-Ouest
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en France

D'autres partenaires membres du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel sont à votre écoute : www.biodiversite-poitou-charentes.org/Partenaires.html

Il est à noter l'imposant travail scientifique réalisé aux côtés des organismes publics par les bénévoles des associations environnementales depuis plusieurs décennies qui, recensent, collectent les données sur la flore et la faune, par des centaines de milliers d'heures d'observations de terrain.

[Pour aller plus loin](#)

Pour en savoir plus sur la biodiversité en Poitou-Charentes

- Visitez le site **Portail du Réseau des Acteurs du Patrimoine Naturel (R.P.A.P.N.) en Poitou-Charentes**: www.biodiversité-poitou-charentes.org
- Découvrez la **plaquette "La biodiversité en Poitou-Charentes"** publiée par Poitou-Charentes Nature, dans le cadre du projet [Observatoire de la Biodiversité en Poitou-Charentes](#)
- Accédez en ligne à [L'environnement en Poitou-Charentes – Thème: le patrimoine naturel](#) (actualisé en 2013)
- Téléchargez le dossier n°3 de l'[Observatoire Régional de l'Environnement](#) : "Utilisation du territoire et biodiversité"
- Consultez la [liste des espèces végétales et animales déterminantes en Poitou-Charentes](#), sur le site de Poitou-Charentes Nature
- Pour en savoir plus sur la **biodiversité domestique du Poitou-Charentes**, consultez le site du [Conservatoire de Ressources Génétiques \(CREGENE\)](#) du Centre Ouest Atlantique.
- Enfin, n'hésitez pas à consulter les sites internet des [partenaires membres du RPAPN](#).

Pour en savoir plus sur l'environnement sur votre commune, consultez sur les sites de l'Observatoire Régional de l'Environnement :

- [La cartographie environnementale dynamique SIGORE](#)
- [L'information environnementale de votre commune](#) « [Mon environnement en Poitou-Charentes](#) »
- [La situation de l'eau dans votre commune](#) « [Info eau](#) »

